

## **INTITULÉ DU PROJET**

PLANTATION D'UN ARBRE AU LYCÉE

### **OBJECTIF DU PROJET : motivations et intérêt de la réalisation de cette opération**

La plantation d'un arbre de la laïcité présente un double intérêt : il s'agit tout d'abord d'inscrire cette plantation dans la logique du développement durable et de décliner de façon concrète l'engagement du lycée dans l'application de la charte écologique. Il s'agit aussi de sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines et à l'importance du principe de laïcité au sein d'un établissement scolaire et d'ancrer dans l'espace du lycée un symbole fort qui rappelle aux lycéens et à l'ensemble de la communauté éducative ce qui permet et ce qui favorise le vivre-ensemble.

### **La plantation d'un arbre de la laïcité au lycée : un geste symbolique au service de la charte écologique et du développement durable**

La plantation d'un arbre de la laïcité dans un lycée s'inscrit pleinement dans une démarche en faveur du développement durable, répondant à ses trois piliers fondamentaux du développe : **social, environnemental et économique**. Cette initiative illustre comment un geste symbolique peut avoir des répercussions concrètes et durables.

#### **Le pilier environnemental**

Planter un arbre participe directement à la préservation de l'environnement en favorisant le développement d'un écosystème local où oiseaux, insectes et autres espèces peuvent cohabiter. Ce projet fait échos au souci du lycée de promouvoir la biodiversité à travers d'autres projets déjà menés comme la conception de mangeoires à oiseaux par les chaudronniers et alimentés en graines par les élèves internes.

#### **Le pilier social**

L'arbre de la laïcité représente bien plus qu'un élément naturel : il devient un symbole de rassemblement et de respect des valeurs républicaines. Dans le cadre scolaire, cet arbre permet de sensibiliser les élèves à la citoyenneté, à la diversité culturelle et à l'importance du vivre-ensemble. Un espace de repos aménagé par des bancs sous l'arbre permettra de rassembler les élèves autour de ce symbole.

L'acte collectif de plantation renforce les liens entre les membres de la communauté scolaire, promouvant des valeurs telles que la solidarité et l'inclusion.

#### **Le pilier économique**

La plantation de cet arbre s'inscrit dans une démarche plus large d'investissement dans un avenir durable. Les arbres, en offrant des bénéfices à long terme (réduction des coûts énergétiques grâce à l'ombre, amélioration du bien-être psychologique des élèves et enseignants, etc.), génèrent une valeur durable pour la communauté. Par ailleurs, promouvoir des actions locales et responsables, comme l'achat d'arbres issus de pépinières locales, soutient l'économie régionale et favorise les circuits courts.

## **LIEN DU PROJET AVEC LA DÉMARCHE ÉCOLYCÉE**

### **Un geste porteur de sens s'inscrivant dans la labellisation « Ecolycée »**

Le lycée est détenteur de la labellisation « Ecolycée niveau 3 ». La plantation d'un arbre de la laïcité répond à de nombreux critères demandés pour conserver ce label :

- Domaine 2 : actions pédagogiques, éducatives et formation
  - o Item 2 : Intégration des éco-délégués au projet
  - o Item 14 : Favoriser l'éducation à la citoyenneté
- Domaine 3 : Gestion durable
  - o Item 20 : Utilisation de circuits courts
  - o Item 21 : Favoriser la biodiversité

Planter un arbre de la laïcité au lycée incarne donc un acte à la fois symbolique et pragmatique. Il traduit une vision harmonieuse entre la transmission des valeurs républicaines et l'engagement pour un développement durable. À travers cette action, l'établissement scolaire démontre qu'il est possible de conjuguer respect de l'environnement, promotion du vivre-ensemble et responsabilité économique dans une démarche cohérente et inspirante.

### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Ce projet a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des élève éco-délégués en début d'année scolaire. Plusieurs élèves ont proposé de participer à cette action.

Un groupe de travail constitué des personnels de direction (Mesdames MARTI et DAVANTURE, M. GERIN, M. BERNARD), des agents du lycée (MM DIAS, MONNIOT et MICHEL, responsable des espaces verts), du référent éco lycée (Mme MOUREY) et du référent laïcité (M. DUMONT), des élèves éco-délégués intéressés par le projet s'est réuni le 21 janvier pour présenter le projet et envisager les modalités pratiques :

- Le principe de la plantation d'un arbre qui reçoit un avis favorable
- Le choix d'un olivier, un arbre qui est aujourd'hui très présent dans nos régions et qui s'est adapté à notre climat : avis favorable
- Le lieu de la plantation : après avoir échangé sur les différents emplacements possibles, le choix s'est porté sur l'esplanade basse du lycée, là où se trouve déjà un espace vert aménagé comme espace de détente pour les lycéens. Surtout, ce lieu est fréquenté par les lycéens et visible de tous.
- Les aspects techniques : il faudra préparer l'emplacement de l'arbre en dégageant près d'un mètre cube de terre, prévoir le terreau adapté à une plante méditerranéenne en quantité suffisante. Une plaque pourrait être réalisée par la section chaudronnerie du lycée et serait placée au pied de l'arbre avec la mention « arbre de la laïcité »
- Il est aussi évoqué la possibilité d'installer des bancs autour de cet arbre pour permettre aux élèves de venir s'installer à proximité immédiate et de bénéficier de la fraîcheur apportée
- Le calendrier : la plantation pourrait se faire en octobre 2025
- Une inauguration officielle sera programmée le 9 décembre 2025, au moment du 120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État

### **RESTITUTION / COMMUNICATION**

Réalisation d'une exposition photo de la plantation et de ses étapes

Article dans la presse au moment de l'inauguration

## **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Devis de l'arbre : voir devis fourni par la société

- Arbre
- Livraison
- Terreau

Location minipelle